

04B 1403

19 NOV. 2018

B14.792

A L' ORIENTAL SARL.
S.A.R.L. au capital de 1500 Euros
Siège social : 61, rue Saint Aloyse

67100 STRASBOURG
RC.S. : STRASBOURG B 478435639

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 20/11/2017

Le 20/11/2017,
à 17 heures.

Monsieur Ahmed MONTASSAR, détenant 75 parts sociales,
Monsieur Zouhair BOUDHIL., détenant 75 parts sociales,

Associés de la société **A L'ORIENTAL SARL**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Messieurs MONTASSAR et BOUDHIL, Président la séance en leur qualité de Co-Gérants associés.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée:

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion de la gérance;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2017;
- le rapport spécial de la gérance sur Les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par Je dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur dispositions au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2017.
- Approbation des comptes de l'exercice clos Le 30/06/2017 et affectation des résultats,
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.
- Approbation de ces conventions.
- Quitus à la gérance,
- Révision de la rémunération de la gérance,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture:

- du rapport de gestion de la gérance,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, Le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de La société et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2017 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2017 lesquels fait apparaitre un **bénéfice** de **521** euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.
Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°2

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 30/06/2017 faisant ressortir un **bénéfice** de **521** euros. A ce résultat ne s'ajoute aucun report à nouveau antérieur.

L'assemblée décide d'affecter le résultat de **521** Euros de la façon suivante:

- Aux dividendes distribués pour un montant de **0** Euros.
- Aux autres réserves pour un montant de **521** Euros

Résolution n°3

L'Assemblée Générale approuve les opérations intervenues entre les associés et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-L 9 du Code de commerce.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, étant observé que les personnes concernées par une convention, n'ont pas pris part au vote.

Résolution n°4

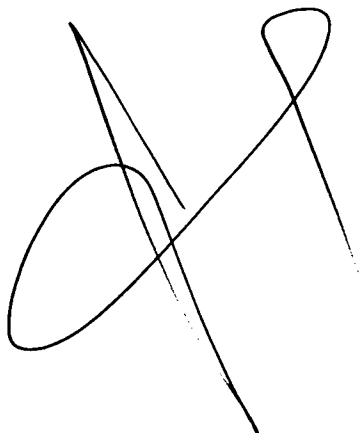
L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

La gérance

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long diagonal stroke.A smaller, more compact handwritten signature in black ink, with a circular flourish at the top.

A l'ORIENTAL SARL.

S.A.R.L, au capital de 1 500 Euros

Siège social : 61, rue Saint Aloyse

67100 STRASBOURG

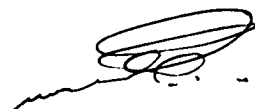
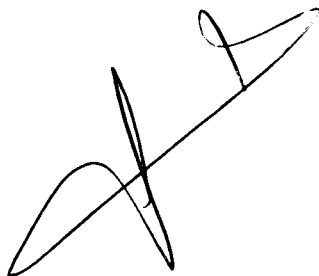
R.C.S. STRASBOURG B 478435639

FEUILLE DE PRESENCE
à l'Assemblée Générale Ordinaire
du 20/11/2017

Associés Noms, Prénom & Adresses	Parts	Voix	Mandataire	Signatures
Montassar Ahmed 5, rue Thiergarten 67000 Strasbourg	75	75		
Boudhil Zouhair 28, rue Fréland 67000 Strasbourg	75	75		
Total	150	150		

Sur les 150 parts sociales composant le capital social, la feuille de présence fait apparaître que 2 associés sont présents ou représentés, et totalisent 150 parts ayant droit de vote, auxquelles sont attachées 150 voix.

La gérance



A LORIENTAL SARL
S.A.R.L. au capital de 1 500 €
Siège social : 61. Rue Saint Aloyse

67100 Strasbourg
R.C.S.: STRASBOURG B 478435639

Rapport de gestion sur les opérations
de l'exercice clos le 30/06/2017

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos Le 30/06/2017 et de soumettre à vote approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en rigueur et qui ont été tenus votre disposition dans les délais légaux.

Les règles de présentation et les méthodes dévaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conforme à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **97 670** Euros contre **126 320** Euros au titre de l'exercice précédent.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **96 815** Euros pour l'exercice, contre **124 391** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges le plus importants sont les suivants:

- Les autres achats et charges externes ressortent à **23 811** Euros au 30/06/2017 contre **25 142** Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **4 474** Euros au 30/06/2017 contre **4 206** Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitement ressortent à **23 473** Euros au 30/06/2017 contre **43 458** Euros pour l'exercice précédent et le charges sociales correspondantes à **11 918** Euros au 30/06/2017 et **10 070** Euros pour l'exercice précédent.
- les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **734** Euros au 30/06/2017 contre **663** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **0** Euros, contre **-103** Euros pour l'exercice précédent. Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **0** Euros au 30/06/2017 contre **0** Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **521** Euros contre un bénéfice de **1 408** Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé,

EVENEMENT IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Conformément aux articles L. 123-20 et L.232-I du Code de Commerce, nous vous informons qu'aucun événement important au sens des dispositions précitées n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement des comptes.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'exercice en cours devrait être conforme aux prévisions.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre société ne procède pas à des travaux de recherche et de développement.

Présentation des comptes annuels et affectation du Résultat

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2017 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **44 175** Euros, les amortissements et provisions correspondants de **13 000** Euros, soit un montant net de **31 176** Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de **31 910** Euros.
- Les stocks et en-cours de production nets ressortent à **1 390** Euros, contre **1 460** Euros pour l'exercice précédent.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **19 720** Euros, contre **32 096** Euros pour l'exercice précédent.

Au passif :

- les capitaux propres s'élèvent à **49 159** Euros, contre **48 638** Euros pour l'exercice antérieur,
- les emprunts et dettes ressortent à **23** Euros contre **26** Euros l'année précédente,

Compte de résultat

les produits d'exploitation ressortent à **97 670** Euros au 30/06/2017 contre **126 320** Euros pour l'exercice précédent

Le résultat d'exploitation s'établit à **855** Euros, contre **1 929** Euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société",

Résultat - Affectation :

L'exercice clos le 30/06/2017, fait ressortir un bénéfice de **521** Euros. A ce résultat: ne s'ajoute aucun report à nouveau antérieur. Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante:

- Aux dividendes distribués pour un montant de **0** Euros.
- Aux autres réserves pour un montant de **521** Euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts nous vous rappelons qu'il a été procédé à une distribution de dividendes pour un montant de **0 €** pour cet exercice.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

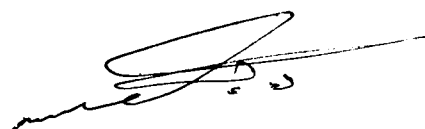
Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charges de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons également vous présenter Le rapport spécial sur les conventions visées A l'article L. 223-19 du Code de commerce

Fait Strasbourg
Le 20/11/2017

La gérance

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.A smaller, more compact handwritten signature in black ink, with a few loops and a short horizontal stroke.

Désignation de l'entreprise		61 RUE SAINT ALOÏSE		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		67100 STRASBOURG			
Numéro SIRET *		4 7 8 4 3 5 6 3 9 0 0 0 1 6			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12	
		Exercice N clos le 30/06/2017		Exercice N-1 clos le 30/06/2016	
ACTIF		Amortissements-Provisions		Net	
		2		3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010 014	25 000 012 018	25 000	25 000
	Immobilisations corporelles*	028	15 400 030	2 471	3 205
	Immobilisations financières* (1)	040	3 705 042	3 705	3 705
	Total I (5)	044	44 175 048	31 176	31 910
			13 000		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	1 390 052	1 390	1 460
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	068 072	070 074	43	16
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	19 677 086	19 677	32 080
	Charges constatées d'avance *	092	634 094	634	475
	Total II	096	21 743 098	21 743	34 031
	Total général (I + II)	110	65 919 112	52 919	65 942
			13 000		
PASSIF		Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 500	1 500	
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126	150	150	
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	46 988	45 580	
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136	521	1 408	
	Provisions réglementées	140			
Total I	142	49 159	48 638		
Provisions pour risques et charges	Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	23	26	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	1 303	918	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172	2 434	16 359	
	Produits constatés d'avance	174			
Total III	176	3 760	17 304		
Total général (I + II + III)	180	52 919	65 942		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

copie conforme AL'original

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2017

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SARL A L'ORIENTAL		Néant ☐		
A - RESULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 30062017		Exercice N-1 clos le 30062016		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210	97 670	126 320
	Production vendue { biens dont export et livraisons services * intracommunautaires }	215		214		
		217		218		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits			230		1
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	97 670	126 320
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stock (marchandises) *			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	32 004	40 485
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240	70	40
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	23 811	25 142
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	702	244	4 474	4 206
	Rémunérations du personnel *			250	23 473	43 458
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	11 918	10 070
PRODUITS ET CHARGES DIVER	Dotations aux amortissements *			254	734	663
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	330	327
		260				
	Total des charges d'exploitation (II)			264	96 815	124 391
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	855	1 929
PRODUITS ET CHARGES DIVER	Produits financiers (III)			280		
	Produits exceptionnels (IV)			290		
	Charges financières (V)			294		103
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300		
		348				
Impôts sur les bénéfices * (VII)				306	334	418
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	521	1 408
B - RESULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	521	314
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	1 374	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	334	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des optes-cis d'associés	247		330		
	Fraction des loyers verser dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensés de réintégration)		249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies A)	986	Zone franche urbaine (44. octies et 44. octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44. terdecies)	127
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. sexies A)	981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Zone de revitalisation rurale (44. quinquies)	138
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undecies)	990	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. duodecies)	991		
	Divers * (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346
					Déduction exceptionnelle (art 39. decies)	655
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS		Bénéfice col. 1		352	2 229	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS		Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	370	2 229	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/06/2017

Total des Charges à payer		371
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INTERETS COURUS A PAYER</i>	23	23
Dettes fiscales et sociales <i>CFE A PAYER</i>	348	348

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/06/2017
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			634
CCA ASSURANCE		449	
CCA CUS		185	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			634

--

Déclaration des loyers au 1er janvier de l'année :

[illegible]